



## **Procès-verbal - AGE 7 mai 2026**

**Centre de Formation du HAC - 32 rue de la Cavée Verte, 73310 Le Havre**

**Café d'accueil : 9h00**

**Réunion : 9h30 - 9h45** (*en présentiel ou en visio*)

1. Présentation du projet d'évolution de la gouvernance de l'UNACPF
2. Modification des statuts portant création de deux Vice-Présidents exécutifs
3. Mise à jour corrélative des articles concernés
4. Pouvoirs pour formalités
5. Questions diverses

### **Evolution des statuts proposée :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après exposé du Président, décide de modifier les statuts de l'UNACPF afin de faire évoluer la gouvernance de l'association.

En conséquence :

- le poste unique de Vice-Président est remplacé par deux Vice-Présidents exécutifs ;
- les articles 9, 10 et 11 des statuts sont modifiés en conséquence ;
- le Conseil d'Administration sera chargé de procéder aux nominations correspondantes ;
- Tous pouvoirs sont donnés au Président pour accomplir les formalités légales et administratives.
- l'article 18 (nomination initiales) est supprimé.

## Rédaction proposée :

### Art 9.1 : Composition

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est composé de 11 membres au plus, dont, a minima :

- - un Président,
- - deux Vice-Présidents exécutifs,
- - un Trésorier,
- - un Secrétaire.

Les membres du Conseil d'Administration sont désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de trois (3) ans.

Les fonctions sont exercées à titre bénévole.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres :

- un Président ;
- deux Vice-Présidents exécutifs ;
- un Trésorier ;
- un Secrétaire ;
- le cas échéant, un Trésorier adjoint ;
- le cas échéant, un Secrétaire adjoint.

Les Vice-Présidents exécutifs assistent le Président dans l'exercice de ses fonctions et agissent dans le cadre des délégations qui leur sont confiées.

La répartition de leurs missions est fixée par le Conseil d'Administration sur proposition du Président.

### article 10 : Le Président et les Vice-Présidents exécutifs

Le Président de l'Association est le Président du Conseil d'Administration.

Il préside également l'Assemblée Générale dont il convoque les réunions.

Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous les pouvoirs à cet effet.

Il est l'ordonnateur principal des dépenses de l'association.

Il signe les contrats au nom de l'Association.

Il veille à l'exécution des décisions du Conseil d'Administration.

Il peut déléguer une partie de ses pouvoirs aux Vice-Présidents exécutifs.

En cas d'absence ou d'empêchement, il est suppléé par l'un des Vice-Présidents exécutifs selon les modalités fixées par le Conseil d'Administration.

#### **Article 10 bis : Les Vice-Présidents exécutifs**

Les deux vice-présidents exécutifs assistent le Président dans la gestion et le développement de l'Association.

Ils exercent leurs missions dans le cadre des délégations définies par le Conseil d'Administration

#### **Article 11 - Trésorier**

Le Trésorier assure la gestion financière de l'Association.

Il ne peut donner délégation au Président ou aux Vice-Présidents exécutifs.

#### **Article 18 - nominations initiales**

suppression de cet article fondateur

**Motions adoptées à l'unanimité des présents et représentés**

**L'Assemblée Générale Extraordinaire est clôturée à 9h45.**

# **Procès Verbal, Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2026**

**Centre de Formation du HAC - 32 rue de la Cavée Verte, 73310 Le Havre**

**Réunion** : 9h45 -11h30 (*en présentiel ou en visio*)

**Visite du Centre de Formation** : 12h00 - 12h30

–

## **Ordre du jour :**

### **1 - Introduction :**

- Mot d'accueil du président François PHILIPPE
- Mot d'accueil du président Patrick ROBERT, et du vice-président Alain GEHIN
- Remerciements

### **2 - Point adhésions et finances**

- budget réalisé 2025/26
- budget prévisionnel 2026/27

### **3- Election du Conseil d'Administration**

- Conformément à l'Article 9 de nos statuts, l'association procède à la désignation des membres du Conseil d'Administration.
- Présentation des candidatures, votes.
- Election du Président, des 2 vice-président exécutifs, du Trésorier et du Secrétaire

### **4 - Projet de convention UNACPF-FFF :**

- Rappel du contexte de nos échanges
- Compte-rendu de la réunion avec Philippe DIALLO (17 avril 2026)

### **5 - Maillage de réseaux :**

- Point sur les réseaux dans lesquels l'UNACPF peut intervenir
- FFF, LFP, UNFP, UNECATEF, SAFE, AFDAS, APARE...

### **6 - Développement de l'UNACPF**

- compte-rendu visio de présentation du 17 mars
- recrutement chargée de développement (2026/27), étude fiche de poste

### **7 - Questions diverses**

## 1- Introduction

L'Assemblée commence par le mot d'accueil des Présidents Patrick ROBERT et François PHILIPPE. Merci au HAC pour son accueil.

Patrick ROBERT remercie chaleureusement Alain GEHIN, qui a décidé de prendre du recul par rapport à l'Association : qu'il soit remercié pour son engagement.

## 2- Adhésions & finances

Laurent MOINET (trésorier) fait un point sur la situation financière de notre association.

La trésorerie nette s'élève à 19.266 €, uniquement grâce aux cotisations de nos adhérents.

Le projet de budget 2026/27 prend en compte une potentielle subvention de fonctionnement de la FFF (négociations en cours).

Les montants des cotisations sont inchangés pour la saison prochaine :

- Ligue 1 : 1 000 €,
- Ligue 2 : 750 €,
- Ligue 3 : 500 €

Budget prudent en attendant la convention FFF : notre objectif est de renforcer notre représentativité via une base de cotisants élargie et d'activer une prospection L3.

Notre Budget et notre plan d'actions conditionnés à la subvention FFF ; nous aurons l'obligation de mettre en place une organisation comptable conforme (pour respecter les obligations d'audit).

## 3- Election du Conseil d'Administration

- Conformément à l'Article 9 de nos statuts, l'association procède à la désignation des membres du Conseil d'Administration.
- Présentation des candidatures, votes.
- Election du Président, des 2 vice-président exécutifs, du Trésorier et du Secrétaire

**Patrick ROBERT** présente sa candidature à sa propre succession au poste de Président de notre Association.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

**Stéphane PROTCH** et **Christophe REMY** sont candidats aux nouvelles fonctions de Vice-présidents exécutifs.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

**Laurent MOINET** est candidat à sa propre succession au poste de Trésorier.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

**Jean-Jacques BOURDEAU** est candidat au poste de Secrétaire

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

**Jean-François DUTOUR** est candidat au poste de Secrétaire adjoint.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés

Nomination de 5 administrateurs : **Thibaut KARSENTY, José DA SILVA, François PHILIPPE, Daniel LE ROUX et Patrick GOBERT.**

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés

#### **4 - Projet de convention UNACPF-FFF :**

- Rappel du contexte de nos échanges
- Compte-rendu de la réunion avec Philippe DIALLO (17 avril 2026)

Patrick ROBERT, Stéphane PROTCH et Christophe REMY contextualisent la discussion avec le président de la FFF, ouverte depuis décembre 2025. Il a tenu son engagement de nous transmettre pour notre AG une proposition d'engagement de sa part.

Les relations avec la Fédération (FFF) permettent des échanges approfondis avec la FFF (via son président Philippe Diallo) depuis décembre 2025. Nous avons pu clarifier le positionnement de l'UNACPF, et son ancrage fédéral, en expliquant en détail nos complémentarités avec les SA, et notre rôle primordial de trait d'union entre amateurs et pros, les axes de développement sociétal et d'ancrage territorial, le respect de l'histoire des clubs, et le développement du foot féminin.

Une rédaction de proposition de convention FFF-UNACPF a été envoyée la veille.

L'Assemblée Générale prend le temps de lire cette proposition, qui fera l'objet d'une étude minutieuse par notre Conseil d'Administration.

Représentation et accès aux instances :

La future convention mentionne l'ouverture à des commissions jugées "pertinentes".

Structuration d'un circuit court de décision avec la FFF :

deux correspondants opérationnels pour la convention, identification d'interlocuteurs clés (y compris juridiques).

Quelques demandes clés à étudier :

- point d'ancrage/bureau au siège de la FFF,
- interlocuteur FFF dédié,
- accès à des commissions fédérales pertinentes,
- facilités d'invitations (événements, Finale Coupe de France) comme leviers de réseau,
- cadre évolutif avec avenants et enveloppes additionnelles pour événements.

[www.unacpf.fr](http://www.unacpf.fr)

## 5 - Maillage de réseaux :

- Point sur les réseaux dans lesquels l'UNACPF peut intervenir
- FFF, LFP, UNFP, UNECATEF, SAFE, AFDAS, APARE...

Commissions internes et organisation

Stéphane précise qu'il souhaite une organisation interne autour de cinq commissions :

- juridique,
- sportive,
- engagement / RSE / ancrage territorial,
- communication,
- **partenariats & réseautage.**

Objectifs : 3-4 membres/commission.

### Méthode de travail :

Les représentants des commissions présents aux réunions mensuelles ; visios thématiques avec experts et production de comptes rendus et fiches pratiques ; création d'un pôle de ressources mutualisé (peut-être avec l'APARE).

Stéphane précise qu'il souhaite la création d'une commission "Partenariats & Réseautage" pour activer sponsors privés et relations avec FFF, LFP, UNFP, UNECATEF, SAF, AFDAS, APARE.

Jean-François se porte candidat pour animer cette Commission.

**Sur la base des personnes présentes lors de l'Assemblée, plusieurs participants ont exprimé leur souhait de participer à ces commissions qui pourront être complétées par d'autres volontaires qui devront se faire connaître auprès de Christophe et Stéphane**

- Juridique : **Daniel Le Roux**, José Da Silva, Jean Jacques Bourdeau, salarié en apprentissage...
- Sportive : **Jean Jacques Bourdeau**, Thibaut Karsenty, Nicolas Vuillemin...
- Engagement / RSE / ancrage territorial : **Stéphane Protch**, Patrick Gobert et Yves Larmignat...
- Communication : **Christophe Rémy**, Laurent Moinet, Françoise Philippe, Pierre Buonocore...
- Partenariats & réseautage : **Jean François Dutour**, Stéphane Protch, Patrick Gobert...

Marseille témoigne : subvention + financements événementiels additionnels (forum jeunesse).

## **6 - Développement de l'UNACPF**

- compte-rendu visio de présentation du 17 mars
- recrutement chargée de développement (2026/27), étude fiche de poste

Stéphane et Christophe présentent le projet de recrutement d'une alternante pour les deux saisons prochaines (Master 1 et 2), et précisent qu'ils ont eu un contact en visio avec une excellente candidate.

Thibault rappelle qu'il faudra être attentif au budget que représente ce recrutement (entre 10 et 15 K€ / an), surtout par rapport à la subvention FFF potentiellement accordée.

## 7 - Questions diverses

Divers sujets sont discutés.

Clubs et situations particulières :

**Présentation FC Sochaux :**

arrivée 2022, présidence 2024; séparation association/SA, ouverture du capital finalisée ; dynamique positive malgré convalescence.

**Situation critique de la section féminine à Dijon :**

déficit 1,5 M€, recherche de repreneurs (fonds anglais, investisseurs marocains) ; risques pour la filière U19 et l'emploi ; nécessité de plans d'urgence et relais institutionnels.

**AG clôturée à 11h30, puis visite du Centre de Formation du HAC, suivie d'un repas au restaurant du Centre.**

Jean jacques BOURDEAU

Jean jacques BOURDEAU (20 mai 2026 13:34:49 GMT+2)



# ANNEXES

## Annexe 1 : Feuille de présence

AG du 7 mai 2016  
Le Havre AC

<u>Présents</u>	<u>Visio</u>
Laurent MOINET AJA	Eugène CASCHI (GA)
Nicolas VUILLEMIN FCSN	Johann LUIGI (BASTIA SC)
Philippe FRUMGOS HAC	Souleymane CAMARA (Red Star)
Patrick GOBERT PARIS FC	
Thibaut KASEMY PSG	
Stéphane PROTON TFC	
Patrick ROBERT LOX	
José DA SILVA TFC	
Daniel Le Roux SEZG	
Jean-François DUTOUR	
Jean Jacques Bourdeau	
Alain GÉHIN	
Zicou SUONOGORE	
Christophe ROJY (ATA)	




# PV-AG-UNACPF-HAC-7mai2026

Rapport d'audit final

2026-05-20

Créé le :	2026-05-19
De :	Christophe Remy (info@proxilog.com)
État :	Signé
ID de transaction :	CBJCHBCAABAAJwYbbCQqB_IDdi17sWpOPWAIYavlb8bK

## Historique de "PV-AG-UNACPF-HAC-7mai2026"

-  Document créé par Christophe Remy (info@proxilog.com)  
2026-05-19 - 06:56:56 GMT - Adresse IP : 217.128.180.184
-  Document envoyé par e-mail à jeanjacques.bourdeau@unacpf.fr pour signature  
2026-05-19 - 06:57:01 GMT
-  E-mail consulté par jeanjacques.bourdeau@unacpf.fr  
2026-05-20 - 11:31:45 GMT - Adresse IP : 88.186.211.11
-  Le signataire jeanjacques.bourdeau@unacpf.fr a saisi ce nom lors de la signature en tant que Jean jacques BOURDEAU  
2026-05-20 - 11:34:47 GMT - Adresse IP : 88.186.211.11
-  Document signé électroniquement par Jean jacques BOURDEAU (jeanjacques.bourdeau@unacpf.fr)  
Date de signature : 2026-05-20 - 11:34:49 GMT - Source de l'heure : serveur- Adresse IP : 88.186.211.11 - Apparence de signature sélectionnée : MOBILE\_DESSIN
-  Accord terminé  
2026-05-20 - 11:34:49 GMT